

**PROCESVERBAL du  
CONSEIL D'ECOLE  
du mardi 11 février 2020**

**Présents :** M GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole  
Mme OSTA-AMIGO Maire.

Mmes CELLERIER, GREGOIRE, Enseignantes Adjointes  
Mrs GIBERT, ORLEAT, Enseignants Adjoints  
Mme MATHEAU, Titulaire mobile  
Mme LAGOUTTE Responsable restaurations scolaire  
Mme ARBLADE Employé municipale Référente personnel de service.  
Mme ORLEAT Employée municipale en charge de la BCD  
Mmes COMBES, MANARI, TOURNADE et M MAGOR  
Parents d'élèves titulaires et suppléants  
Mme POITEVIN Employée restaurations scolaire (remplaçant Mme LAGOUTTE)

**Excusés :** Mme VIE Inspectrice de l'Education nationale  
Mme RAYNAL Psychologue scolaire  
Mme ROSSIGNOL Enseignante  
Mrs CHEVAL, SAUSSEAU Enseignants  
M YVANES Directeur général des services  
Mme LAGOUTTE Responsable restauration  
Mme GARNIER, parent d'élève  
Mme PRUNEAU, Mme ROLLAND élues au conseil municipal

**Absents :** Mme CAILLON, Mme MICHEL, représentantes parents d'élève

**Ouverture de la séance : 18h13**

**Secrétaire de séance :** Mme CELLERIER

**1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 5 novembre 2019.**

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2- La vie scolaire**

Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre et projets

**Sorties scolaires**

**CP :**

- Visite de l'aquarium de La Rochelle (animations guidées, projet travaillé en classe)
- Projet avec EPHAD : fabrication de galettes avec les personnes âgées.

**CE1 CE2 :** activité escalade au « Roof » à La Rochelle : escalade « bloc », un bel engouement pour tous les enfants, ils ont tous dépassés leurs craintes. En prolongement de l'activité : sortie accrobranche en fin d'année scolaire.

**Projet classe de neige :** le dossier a été validé par l'inspection de Royan le 11/02/20, nous sommes en attente d'une validation de La Rochelle. La sortie est prévue du 30 mars au 3 avril.

Transport : 2300 € (le chauffeur restera sur place pour limiter les frais), 6802 € pour l'hébergement.

Par jour, les enfants pratiqueront 4h de ski et 1h30 d'activités extérieures.

Dans le cas général, les familles paieraient 150 euros pour que leur enfant puisse partir. Divers aides sont possibles pour les parents le nécessitant : APE pour les adhérents, CCAS pour la mairie. En comparaison, le collège proposait un séjour à 190 euros pour 4 jours.

Le conseil d'école émet un avis favorable à ce projet.

Dans l'idéal, l'école aimerait s'engager sur un projet à long terme afin que les CP actuels puissent partir en CM2.

Une réunion sera organisée avec M. Gibert après les vacances de février.

### **Sorties à venir**

Cratérium prévention routière (financement mairie) : 30 mars (la date retenue ne permettrait pas une participation des CM2 qui seraient en classe de neige. A voir si un changement de date est possible).

CE2 : Paléosite (18 mai) : les CE2 des 3 classes feront la sortie.

CP et CE1-CE2 : ferme de Boissirand

CE2 : Le moulin du Fâ (2 juin) CE2 CM1 + CM1 (11 juin)

CM1 : Brouage (matinée du 2 avril) : les CM1 des 2 classes

CE1 + CM1 : Phare de Cordouan

CE1 : Château de St Jean d'Angle  
Accrobranche (en juillet)

CP : Phare de la Courbe (à vélo si les autorisations sont accordées)  
Ile d'Aix (en juin).

CE2 + CE2 CM1 + CM1 CM2 : Protection du littoral avec la CARA

CE2 (12 élèves) : activité surf kayak

Les sorties vélo ne sont pas encore prévues, beaucoup plus de contraintes avec les nouvelles réglementations de l'Education Nationale (les parents agréés doivent être rentrés dans la base de données Education Nationale, le nombre d'heures avant sortie a augmenté : 12h en milieu fermé avant de sortir).

Tous les parents de l'école ayant passés l'agrément l'ont obtenu.

### **Natation scolaire**

Piscine de la Coulumière (10 séances prévues en juin). Une MNS diplômée a été recrutée.

Les agréments de parents sont en cours.

### **Plan Educatif Territorial (SIVOM Presqu'île d'Arvert)**

Il n'y avait pas de représentants de parents de La Tremblade.

- « Le promeneur du net » (Charly, animateur SIVOM) : désormais actif sur les réseaux, il est la personne ressource. Ce projet est financé par la CAF.
- Une diététicienne (Mme Roy) interviendra sur les temps scolaires, particulièrement les temps de garderie (petit-déjeuner). Un temps en classe sera aussi organisé. La diététicienne pourra échanger avec les parents qui le souhaitent après la classe. Elle se déplacera à l'école sur la journée du 6 avril.
- Conférence avec un psychologue et une infirmière avec pour thème « gesticuler » concernant la gestion des émotions et le fonctionnement du cerveau. Cette conférence sera organisée le 17 avril à 18h30.
- Pour clôturer l'ensemble de ces actions, un projet d'escape game sur les thèmes abordés est envisagé mais difficile à réaliser.

### **Coopérative scolaire**

L'école a reçu un don de l'association « Comité Foire et salon » de La Tremblade : un don à hauteur de 10 000 euros. L'école maternelle a reçu le même don. Cette association a fait aussi des dons à l'école privée, à la Croix Rouge, au sauvetage en mer, à la ligue de recherche pour le cancer.

Nous avons reçu confirmation de la possibilité de recevoir un tel don par l'OCCE.

Nous avons vendu pour 336 euros de calendriers (300 euros de bénéfice).

L'APE a fait don de 1500 euros.

Le solde actuel est de : 16 174 euros.

Les dépenses :

- Cotisation de 452,40 pour l'adhésion à l'OCCE.
- 310 euros pour la sortie au Roof à La Rochelle.
- 328 euros pour le transport à La Rochelle.
- 200 euros pour la sortie à l'aquarium.
- Dépenses minimales pour les activités éducatives dans les classes.

**Association de parents**

- Loto : il a bien fonctionné
- Tombola : un gain de 2000 euros.
- 11 avril : projet carnaval (déambulation en ville et fin du parcours au FAC avec des ateliers proposés aux enfants).
- Pas de date pour la kermesse pour le moment (fin juin).

**3- Le cadre de vie**

Le budget mairie sera voté en avril 2020.

Budget des sorties de cette année : 15300 euros

Chaque année la mairie subventionne l'école à hauteur de 5200 euros. En conseil des maîtres, les enseignants soumettent un allongement du budget à 7500 euros à la vue des sorties de cette année.

Budget fonctionnement :

Art. 6065 - livres/disques : 130 € par classe pour 6 classes	780 €
+ abonnements à l'Ecole des loisirs	260 €
Art 6067- fournitures scolaires : 50 € par élèves pour 123 présents au 1/09/2019	6150 €
Art 6067- fonctionnement du dispositif ULIS	500 €
Art 6232 - fêtes et cérémonies	150 €
Art 60632 - matériel de sport	900 €

Budget investissement : demande de poursuivre le changement des rideaux de classe, demande pour l'aménagement de la BCD (Nouveaux bacs).

L'école remercie l'intervention rapide des services techniques (le sol de la cour a été brossé pour éviter les chutes occasionnées par de la mousse).

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'investissement et les subventions données à l'école.

**4- Questions diverses**

Aucune question n'avait été adressée et remontée au Président avant le 7 février date butoir pour les inscrire à l'ordre du jour du conseil. Les questions ont tout de même été traitées.

**Quels sont les dispositifs d'aide mis en place pour les « dys » ?**

Réponse de l'équipe enseignante : Il encourage cette personne à se rapprocher de l'enseignant de son enfant pour obtenir des réponses le plus rapidement possible (réseau d'aide, différenciation pédagogique des enseignants).

**Question sur le nouveau plan de circulation** : les peintures du parking n'ayant pas été refaites, les parents rencontrent des difficultés pour se garer en arrière. La représentante de la mairie rappelle que ce plan de circulation est un essai et que les peintures seront refaites dès qu'il sera confirmé.

**Restauration scolaire** : renouvellement d'une proposition (après élections) pour que les parents d'élèves soient conviés à un repas au restaurant scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40 après les remerciements de M Guérin et le rappel de la date du prochain conseil (le mardi 16 juin 2020).

Le secrétaire de séance :

Mme CELLERIER



Le Président :

M. GUERIN

